

OBSERVATIONS DU PUBLIC

- Je soussigné M. FERNANDEZ Laurent demeurant au 38 rue Hornwerck 67170 Gendenheim, souhaite par la présente rendre notre parcelle n°429 pleinement constructible.
Le triangle à l'arrière de ma propriété est en zone A2 et je souhaite qu'elle soit en zone U32.

Dans le cadre de la révision du PLU, j'ai l'honneur de vous soumettre la proposition de classer la parcelle m'appartenant, Section 41, n° 125, Ruheplatz, B 113, 41 A, T, code 2 contenance 20,91 ares, en zone constructible.

Cette parcelle est coincée entre la parcelle 590 constructible et la parcelle 124 où se trouve un hangar agricole et susceptible de recevoir une habitation. Classer ma parcelle 125 en zone constructible me paraît donc tout à fait logique

Hamm Albert
8 rue des Cerisiers
67170 Gendenheim

- Dans le cadre de la révision du PLU, je souhaite vous soumettre la proposition suivante:
classer en zone constructible les parcelles
124 Unter dem Brumather weg, 123 Unter dem

Brumather weg et 10 unter dem Brumather weg.
Ces parcelles juxtaposées des parcelles déjà constructibles.
Gendenheim Le 07/12/2021

Huck Bernard 25 rue du gal de Gaulle 67170 Gendenheim

Je soussigné M. Suss Fabien demeurant au 17a rue Hornwerck 67170 Gendenheim, souhaite rendre ma parcelle section 41 n°124, au lieu-dit Ruheplatz, constructible. Sur cette parcelle se trouve actuellement mon hangar agricole.